

ORDRE DU JOUR

COMITE SYNDICAL

* *
*

9 JUILLET 2014

APPROBATION DES COMPTE-RENDUS DES COMITES SYNDICAUX DES 16 MAI & 28 MAI 2014.

Compte-Rendu des décisions prises par le Président en application des dispositions de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales (liste annexée au présent ordre du jour).

CONCEPTION DES POLITIQUES PUBLIQUES

1) RESEAU

1.1 - Réseau Bus : Plan Annuel des Services 2014 (*PAS*).

1.2 - Prolongation du métro jusqu'à 3 heures du matin les vendredis et samedis.

2) ECOMOBILITE

2.1 - PLAN DE DEPLACEMENTS D'ENTREPRISES

2.1.1 - Convention de partenariat n° 2014-832 entre le SMTC et KUEHNE NAGEL.

2.1.2 - Convention de partenariat n° 2014-847 entre le SMTC et la Communauté d'Universités et d'Etablissements (COMUE) pour la mise en place d'un Plan de Déplacements - Mobilité Universitaire sur le Campus de Rangueil.

2.2 - SERVICE DE COVOITURAGE

2.2.1 - Convention de partenariat n° 2014-833 pour un service de covoiturage entre le SMTC et le Centre Hospitalier Universitaire de Toulouse (CHUT).

2.2.2 - Convention de partenariat n° 2014-835 pour un service de covoiturage entre le SMTC et la Mairie de Blagnac.

2.2.3 - Convention de partenariat n° 2014-841 pour un service de covoiturage entre le SMTC et EUROVIA.

2.2.4 - Convention de partenariat n° 2014-842 pour un service de covoiturage entre le SMTC et le CIRSO (Centre Informatique de Recouvrement du Sud-Ouest).

2.2.5 - Convention de partenariat n° 2014-843 pour un service de covoiturage entre le SMTC et LIEBHERR.

2.2.6 - Convention de partenariat n° 2014-844 pour un service de covoiturage entre le SMTC et CGI.

2.3 - TROPHEES ECOMOBILITE

2.3.1 - Labellisation : composition du jury, modalités de remise des prix et coût de fabrication de la carte pastel.

2.3.2 - Convention de partenariat n° 2014-836 entre le SMTC et JCDecaux pour l'octroi d'un prix dans le cadre des Trophées Tisséo Ecomobilité.

2.3.3 - Convention de partenariat n° 2014-837 entre le SMTC et CITIZ pour l'octroi d'un prix dans le cadre des Trophées Tisséo Ecomobilité.

2.3.4 - Convention de partenariat n° 2014-838 entre le SMTC et l'ASSOCIATION PREVENTION ROUTIERE pour l'octroi d'un prix dans le cadre des Trophées Tisséo Ecomobilité.

2.3.5 - Convention de partenariat n° 2014-839 entre le SMTC et CENTAURE pour l'octroi d'un prix dans le cadre des Trophées Tisséo Ecomobilité.

2.3.6 - Convention de partenariat n° 2014-840 entre le SMTC et la SNCF pour l'octroi d'un prix dans le cadre des Trophées Tisséo Ecomobilité.

3) POLITIQUE TARIFAIRE

3.1 - Evolution tarifaire 2014 : modalités de répercussion de la hausse de la TVA.

3.2 - Convention N°2014-829 entre la Commune de Blagnac, le SMTC et TISSEO-EPIC portant sur la définition des modalités de prise en charge par la commune de Blagnac des déplacements des élèves non bénéficiaires du transport du Conseil Général domiciliés à Blagnac à moins de 1km de leur établissement scolaire.

3.3 - Convention n° 2014-830 entre la délégation militaire de la Haute-Garonne, Tisséo-SMTC et Tisséo-EPIC pour la délivrance de titres de transport aux services de la délégation militaire de la Haute-Garonne.

4) INTERMODALITE

4.1 - Avenant n°2 à la convention entre le Conseil Général de la Haute-Garonne et le Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine pour la mise en œuvre d'une tarification combinée sur le réseau interurbain et le réseau urbain Tisséo à destination des abonnés.

5) ACCESSIBILITE - MOBIBUS

5.1 - Avenant n°1 à la convention conclu entre le Syndicat Mixte des Transports en Commun et la Société TPMR Toulouse pour la délégation du service public de transport spécialisé pour les personnes à mobilité réduite - Approbation et autorisation de signer l'avenant.

5.2 - Convention de partenariat n° 2014-846 entre le SMTC et le lycée des Arènes relative à la réalisation d'un projet pédagogique lié à l'aide au déplacement des usagers fragilisés.

6) MANDATS ET PROGRAMMES

6.1 - TRAM LIGNE E - T1

Mandat de maîtrise d'ouvrage pour la réalisation de l'extension du réseau de transport en commun en site propre de l'agglomération toulousaine - Autorisation de versement par anticipation de la prime d'intéressement de l'opération ligne E (ajustements finaux compris).

6.2 - TRAM GARONNE - T1

Rapport d'état d'avancement de l'opération - Approbation du rapport.

6.3 - AXE BUS UPS-RAMONVILLE

Rapport d'état d'avancement de l'opération - Approbation du rapport.

6.4 - AXE BUS DE LA VOIE DU CANAL DE SAINT MARTORY (VCSM)

Rapport d'état d'avancement de l'opération - Approbation du rapport.

6.5 - AXE BUS DE LA VOIE DU CANAL DE SAINT MARTORY (VCSM)

Modification de programme et avenant n°2 au marché M 2009 023 relatif au mandat de maîtrise d'ouvrage conclu avec la SMAT pour la réalisation du transport en commun en site propre de la Voie du Canal de Saint Martory : approbation et autorisation de signer l'avenant.

6.6 - DEPOT BUS SITE DE COLOMIERS

Rapport d'état d'avancement de l'opération - Approbation du rapport.

6.7 - DEPOT BUS SITE DE COLOMIERS

Modification de programme et avenant n°7 au marché M 2009 011 relatif au mandat de maîtrise d'ouvrage conclu avec la SMAT pour la réalisation des travaux du réseau tramway de l'agglomération toulousaine - approbation et autorisation de signer l'avenant.

7) INVESTISSEMENTS TRAMWAY

7.1 - TRAM GARONNE-T1

Indemnisation à verser au commerçant : DOCTEUR DUFETELLE.

7.2 - TRAM GARONNE-T1

Indemnisation à verser au commerçant : INSTITUT DE BEAUTE DES ARENES.

7.3 - TRAM GARONNE-T1

Indemnisation à verser au commerçant : INSTITUT DE BEAUTE JOELLE.

7.4 - TRAM GARONNE-T1

Indemnisation à verser au commerçant : LA GRIGNOTIERE-SARL ALMA.

7.5 - TRAM GARONNE-T1

Indemnisation à verser au commerçant : LE FLORIO - SARL OPHELISA.

7.6 - TRAM GARONNE-T1

Indemnisation à verser au commerçant : LE FOURNIL DE QUINOU.

7.7 - TRAM GARONNE-T1

Indemnisation à verser au commerçant : LE SOLEIL D'OR.

7.8 - TRAM GARONNE-T1

Indemnisation à verser au commerçant : PHARMACIE DES ARENES.

7.9 - TRAM GARONNE-T1

Indemnisation à verser au commerçant : PHARMACIE DU FER A CHEVAL.

7.10 - TRAM GARONNE-T1

Indemnisation à verser au commerçant : SARL AIMEE PLUS.

7.11 - TRAM GARONNE-T1

Indemnisation à verser au commerçant : KEB UP (*point retiré*)

7.12 - PROJET TRAM ENVOL

Marché P 2014 11973 M : Travaux supplémentaires Courants Forts et Courants Faibles - Approbation du marché à conclure avec l'entreprise/le groupement d'entreprises SPIE SUD OUEST.

7.13 - PROJET TRAM ENVOL

Marché P 2014 11875 M : Marché de finitions : Approbation du marché à conclure avec l'entreprise COLAS SUD-OUEST.

7.14 - PROJET TRAM ENVOL

Marché P 2014 12015 M : Marché de fourniture et d'installation des équipements de détection Tramway : Approbation du marché à conclure avec l'entreprise SPIE SO.

7.15 - PROJET TRAM ENVOL

Marché P 2014 12016 M : Travaux d'ouvrages similaires concernant la fourniture, l'installation, la programmation et la mise en service de la Signalisation Lumineuse Tricolore : Approbation du marché à conclure avec le groupement SPIE SO / LACROIX TRAFIC.

7.16 - PROJET TRAM ENVOL

Marché P 2014 12048 M : Marché arrosage : Approbation du marché à conclure avec l'entreprise NEPTUNE / SIREV / IDVERDE.

7.17 - PROJET TRAM ENVOL

Avenant n° 2 au marché P 2012 10050 M : Travaux d'infrastructure de voirie et mobilier urbain conclu avec l'entreprise COLAS Sud-Ouest - Approbation de l'avenant.

7.18 - PROJET TRAM ENVOL

Avenant n° 2 au marché P 2011 9837 M - Plateforme voies ferrées et signalisation ferroviaire conclu avec le groupement d'entreprises COLAS RAIL/ COLAS Sud-Ouest - Approbation de l'avenant.

7.19 - PROJET TRAM ENVOL

Avenant n°2 - Marché P 2012 10298 M conclu avec le groupement SPIE SO / LACROIX TRAFIC : Fourniture, installation, programmation et mise en service de la Signalisation Lumineuse Tricolore - Autorisation de signature de l'avenant.

7.20 - PROJET TRAM ENVOL

Avenant n°1 au marché n° P 2012 10696 M : Mission d'Expert ou Organisme Qualifié Agréé (EOQA) relative à l'acquisition de 4 rames de tramway complémentaires dans le cadre du projet Envol conclu avec l'entreprise EGIS RAIL - Approbation de l'avenant.

8) INVESTISSEMENTS METRO

8.1 - Extension des garages ateliers du métro Basso-Cambo & Borderouge - Phase 1 - Gros œuvre - Avenant n° 1 au marché n° W 2013 10974 M conclu avec l'entreprise GBMP : Autorisation de signer l'avenant.

8.2 - Extension des garages ateliers du métro Basso Cambo & Borderouge - Phase 1 - Lot 1 : charpente couverture - Avenant n° 1 au marché n° W 2013 10975 M conclu avec l'entreprise DL GARONNE : Autorisation de signer l'avenant.

8.3 - Extension des garages ateliers du métro Basso Cambo & Borderouge - Phase 1 - Bardage Menuiseries Extérieures -Avenant n° 1 au marché n° W 2013 10976 M conclu avec l'entreprise SOPREMA ENTREPRISE : Autorisation de signer l'avenant.

8.4 - AMELIORATIONS DES STATIONS DE LA LIGNE A - Avenant n°2 au marché R 2012 10103 M - Second œuvre à conclure avec le groupement d'entreprises GBMP (mandataire) - CARRE - TECHNICERAM - AXIMA SEITHA - Approbation de l'avenant.

8.5 - SECURITE TUNNEL DE LA LIGNE A - Avenant n° 3 au marché n° O 2012 10000 M relatif à l'alimentation électrique des nouveaux ventilateurs conclu avec SPIE SUD-OUEST : Autorisation de signer l'avenant.

8.6 - SECURITE TUNNEL DE LA LIGNE A - Avenant n° 2 au marché n° O 2012 10001 M relatif à la ventilation conclu avec AXIMA SEITHA / FONTANIE : Autorisation de signer l'avenant.

8.7 - SECURITE TUNNEL DE LA LIGNE A - Avenant n° 1 au marché n° O 2012 10184 M relatif aux équipements liés au système VAL conclu avec SIEMENS SAS : Autorisation de signer l'avenant.

8.8 - Renouvellement des ascenseurs de la ligne A - Avenant n°4 au marché M2012-026 conclu avec la société ALAPONT France SAS pour le renouvellement du parc d'ascenseurs de Tisséo - Lot n°1 : Ligne A du métro et centres de production : ascenseurs neufs - Approbation et autorisation de signer l'avenant.

9) INVESTISSEMENTS SITE PROPRE BUS

9.1 - AXE BUS DE LA VOIE DU CANAL DE SAINT MARTORY (VCSM)
Avenant n°3 au marché d'éclairage, de signalisation et de réseau n° L 2012 10048 M conclu avec le Groupement EIFFAGE TP SO / EIFFAGE ENERGIE SO : approbation de l'avenant n°3.

9.2 - AXE BUS DE LA VOIE DU CANAL DE SAINT MARTORY (VCSM)
Remboursement de frais de réparation pour le compte de SA CHRISDIS.

9.3 - AXE BUS DE LA VOIE DU CANAL DE SAINT MARTORY (VCSM)
Convention n° 2014-851 d'occupation temporaire du domaine public du SMTC - autorisation de signer la convention.

9.4 - AXE BUS UPS-RAMONVILLE

Avenant n° 2 au marché I 2012 10042 M : Travaux d'aménagement Lot 3 : Plantations - conclu avec l'entreprise ISS Espaces Verts : Approbation de l'avenant.

9.5 - AXE BUS UPS-RAMONVILLE

Protocole d'accord parcelle AR 276 sur la commune de Ramonville Saint Agne : restitution des fonctionnalités et occupation temporaire.

9.6 - AXE BUS UPS-RAMONVILLE

Convention n°2014-818 de Gestion Ulérieure des Ouvrages relative à l'Axe Bus Université Paul Sabatier-Ramonville entre SMTIC/ CG31/SICOVAL/ Ville de Ramonville Saint Agne.

9.7 - AXE BUS ONCOPOLE / GARE DE PORTET SUR GARONNE

Avenant n° 1 au marché 3 2013 11109 M : Maîtrise d'œuvre conclu avec le groupement d'entreprises EGIS France/ATELIER VILLES & PAYSAGES : Approbation de l'avenant.

9.8 - AXE BUS ONCOPOLE / GARE DE PORTET SUR GARONNE

Avenant n° 1 au marché 3 2013 11609 M : Levés topographiques et dossier parcellaire conclu avec le groupement d'entreprises SCP BERTHEAU SAINT CRIQ/GE INFRA : Approbation de l'avenant.

9.9 - AXE BUS ONCOPOLE / GARE DE PORTET SUR GARONNE

Avenant n° 1 au marché 3 2013 11706 M : Sondages géotechniques et diagnostic de chaussées conclu avec ALIOS PYRENEES : Approbation de l'avenant.

9.10 - AXE BUS ONCOPOLE / GARE DE PORTET SUR GARONNE

Avenant n° 1 au marché 3 2013 11671 M : Reconnaissance de réseaux existants conclu avec TECNISOL : Approbation de l'avenant.

10) DEPOT BUS SITE DE COLOMIERS

10.1 - Avenant n° 4 au marché Y 2011 9283 M conclu avec le groupement DENU & PARADON / BRANGER & ROMEU / SNC LAVALLIN - Maîtrise d'œuvre conception et réalisation : Approbation de l'avenant.

10.2 - Avenant n°1 au marché n° Y 2012 10490 M : Lot 6 - Travaux de Menuiseries Extérieures Aluminium - conclu avec l'entreprise CARRE Aluminium - Approbation de l'avenant.

11) SYSTEMES

11.1 - Convention d'objectifs et de moyens entre Toulouse Métropole, le SMTC et Tisséo EPIC portant sur la mutualisation, l'utilisation et l'exploitation de l'infrastructure radio TETRA de Tisséo.

11.2 - Marché n° M 2014-007 M à conclure avec la société XEROX pour l'adaptation des portillons d'accès PMR du métro - Autorisation de signer le marché. **(Point retiré).**

12) MATERIEL ROULANT

12.1 - Avenant n° 1 au marché n° M 2013-021 conclu avec la société CRMT pour l'installation d'un système de rétrofit comprenant injection, allumage et contrôle moteur pour bus Heuliez GX317 GNV - Approbation et autorisation de signer l'avenant.

12.2 - Avenant n°6 au Marché M2010-005 conclu avec la société SAFRA pour la rénovation des caisses dans le cadre de l'opération mi-vie de 28 rames de métro VAL 206-1Bis Toulouse - Approbation et autorisation de signer l'avenant.

12.3 - Avenant n°1 au marché n° M2011-029 conclu avec la société DIPOSTEL pour la fourniture de disques de frein sectorisés dans le cadre de l'opération de rénovation mi vie des 28 rames de métro VAL206-1bis Toulouse - Approbation et autorisation de signer l'avenant.

13) EUROPE

13.1 - Convention de partenariat n° 2014-854 entre le SMTC et l'EPIC portant sur l'exécution du projet NODES (7e PCRD) - Autorisation de signer la convention.

13.2 - Autorisation de signer l'avenant n° 2 à la convention attributive de subvention n° 36882 relative à « la mise en œuvre de la priorité bus aux carrefours à feux sur le réseau Tisséo ».

RESSOURCES

14) RESSOURCES HUMAINES

14.1 - Elections professionnelles des membres du comité technique et désignation des membres du comité d'hygiène et de sécurité.

14.2 - Indemnités de fonctions aux titulaires de mandats locaux exerçant auprès du SMTC - Annexe complémentaire.

15) AFFAIRES JURIDIQUES

15.1 - Foncier : Cession d'un terrain situé à Auzeville.

15.2 - Convention n°2014-850 de règlement de frais d'honoraires de conseil juridique - autorisation de signer la convention.

16) GESTION FINANCIERE, BUDGETAIRE ET COMPTABLE

16.1 - Approbation du Compte Administratif 2013 de Tisséo SMTC.

16.2 - Approbation du Compte de Gestion 2013 de Tisséo SMTC.

16.3 - Affectation du résultat de l'année 2013 du budget de Tisséo SMTC.

16.4 - Sorties d'Actif de biens réformés en 2013.

16.5 - Bilan annuel des acquisitions et cessions immobilières de l'année 2013.

17) ADMINISTRATION

17.1 - Prise en acte des nouveaux représentants du personnel au sein du Conseil d'Administration de l'EPIC TISSEO.

18) COMMUNICATION

18.1 - Mise à disposition de titres de transport collector APPLI MOBILE TISSEO.

18.2 - PROJET ENVOL : Attribution du nom des stations.

18.3 - Partenariat et convention entre Tisséo-SMTC et L'association *Urbain, trop Urbain* organisatrice du « Périph Strip ».